



Positionnement en amont de la formation
112 heures en présentiel répartie sur
4 semaines (Nantes ou Les Ponts de Cé)
35 heures de mise en pratique

Un réseau de professionnels du Sport
Adapté pour vous accompagner tout
au long de votre parcours.



Frais pédagogique :
1400€
Financement possible via l'AFDAS

POUR QUI ?

Les personnes titulaires d'une qualification inscrite à l'annexe II.1 du code du sport ouvrant droit à des prérogatives d'encadrement professionnel auprès de personnes reconnues en situation de handicap mental ou psychique (sous statut professionnel ou bénévole).

QUAND ?

Positionnement avant l'entrée en formation : le jeudi 24 septembre

Semaine 1 : Lundi 12 au jeudi 15 octobre 2026 - *Les Ponts de Cé (49) ou Nantes (44)*

Semaine 2 : Lundi 16 au jeudi 19 novembre 2026 - *Les Ponts de Cé (49) ou Nantes (44)*

Semaine 3 : Lundi 14 au jeudi 17 décembre 2026 - *Les Ponts de Cé (49) ou Nantes (44)*

Semaine 4 : Lundi 11 au jeudi 14 janvier 2027 - *Les Ponts de Cé (49) ou Nantes (44)*

Certification : janvier 2027 - *Les Ponts de Cé (49) ou Nantes (44)*

COMPÉTENCES VISÉES ?

1. Repérer les acteurs et les intervenants du secteur médico-social, sportif et institutionnel pour intégrer un réseau en vue de faciliter le développement d'une pratique sportive adaptée.
2. Identifier les freins et les leviers de sa structure, en réalisant un état des lieux, afin de prendre en compte les enjeux d'une pratique inclusive.
3. Évaluer la situation initiale afin de concevoir un projet sportif individualisé et analyser les caractéristiques, les spécificités, les éventuelles difficultés des pratiquants.
4. Concevoir un cycle en favorisant l'engagement du pratiquant au regard de son projet sportif individualisé, afin de permettre une progression dans une pratique régulière et sécurisée dans une para discipline adaptée.
5. Mettre en œuvre une séance du cycle en ajustant les contenus à la participation et à la progression des pratiquants pour garantir l'autonomie et l'autodétermination de celui-ci.
6. Réaliser le bilan du cycle de séances afin de mesurer les effets au regard du projet sportif individualisé, pour les structures médico-sociales ou pour le sportif lui-même.

Pour plus d'informations contacter :



Organisme de Formation
Ligue Sport Adapté Pays-de-la-Loire
n° 52 44 10675 44



Coralie DALLET
Responsable de l'Organisme de formation
formation.isapdl@gmail.com
06.13.90.34.56